A l'abordage

9 / 11 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Pass'nautique

Oléron

A l'abordage

Réf. 074 038 001

Cap sur l'île d'Oléron !

Prêt.e à percer les énigmes de la citadelle du Château d'Oléron, de Fort Louvois et de Fort Brouage grâce à de grands jeux puis à embarquer à bord d'une vedette autour du célèbre Fort Boyard ?

Au programme en 7 jours : 2 séances de surf ou de body-board pour profiter des vagues et 1 séance de paddle.

En plus pour les 14 jours : pour se perfectionner 1 séance supplémentaire de surf, et 2 séances de catamaran.

En plus pour les 21 jours : 2 séances de char à voile.

Le tout ponctué de baignades à la piscine du centre et à l'océan, de grands jeux, veillées et balades à vélo, pour des vacances entre copains réussies, le tout sous l'oeil du père Fouras !

LES ACTIVITES

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Séjour de 7 jours	Séjour de 14 jours	Séjour de 21 jours
1 balade en bateau autour du Fort Boyard 1 séance de paddle 2 séances de surf ou body-board	1 balade en bateau autour du Fort Boyard 1 séance de paddle 3 séances de surf ou body-board 2 séances de catamaran	1 balade en bateau autour du Fort Boyard 1 séance de paddle 3 séances de surf ou body-board 2 séances de catamaran 2 séances de char à voile

Balade en bateau pour Fort Boyard

Plongez au cœur de l'aventure en naviguant vers le mythique Fort Boyard. Laissez-vous émerveiller par l'architecture impressionnante et les récits captivants qui entourent ce lieu légendaire. Durant 30 minutes profitez d'une balade en bateau avec tous vos amis !

Surf ou body-board

Les séances de surf ou de body-board sont encadrées par un moniteur Brevet d'Etat de la région d'Oléron. Les enfants vont pouvoir s'initier à ce sport aquatique et se familiariser avec les sensations de glisse. Le choix des spots se fait selon les marées et les conditions météo. Pour le surf, les séances permettront aux enfants de s'améliorer et se perfectionner pour réussir à glisser debout sur la planche de surf. Pour le body-board, les temps prévus permettront de perfectionner sa technique tout en (re)découvrant l'océan !

Stand up Paddle

L'activité se déroule au Château d'Oléron sur le petit lac de la Phibi. Un lac idéal pour débuter le stand-up paddle dans un environnement calme et sécurisé. C'est une activité nautique facile d'accès et très ludique, où on se déplace debout sur une grande planche de surf à l'aide d'une pagaie simple. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont d'adapter ses déplacements à un type d'environnement, de s'orienter, pour être autonome sur l'eau.

Catamaran

Le catamaran est un petit voilier, conçu en 1947 pour l'usage des enfants. Doté d'une coque à fond plat, équipé d'une voile unique, c'est un bateau léger, stable et très simple à manœuvrer. Durant cette activité, les enfants apprendront à équiper à naviguer sur les petits catamarans, encadrés sous les yeux attentifs des moniteurs diplômés d'Etat.

Char à voile

Les 2 séances se déroulent sur la plage de Maumusson à St Trojan. Le groupe d'une douzaine d'enfants se rend à pied sur le lieu de l'activité. Ils accèdent à la plage par le petit train de St Trojan. Chaque séance dure 1h30 et est encadrée par les moniteurs d'Oléron Char à Voile. Au cours des séances, les enfants apprennent à connaître les règles de sécurité, à diriger leur char, à s'arrêter, à tourner, à effectuer différents parcours en travers du vent et à toutes les allures. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont de maîtriser les manœuvres pour conduire le char, de prendre des repères pour se situer et s'orienter et de s'engager pour être autonome. Affaires à prévoir pour les activités char à voile : une paire de vieilles baskets et des vêtements usagés.

Les baignades à l'océan

Le centre dispose d'une piscine extérieure, de 12m sur 7m avec une profondeur progressive de 0,75 à 1,70 m.
Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA…). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau.
Les baignades à l'océan se font aux plages surveillées de la Rémigeasse, de Vertbois, de Gatseau et de Grand Village équipées d'un poste de secours de Maîtres- Nageurs-Sauveteurs (MNS).

LE CENTRE

Le centre « Le Moulin d'Oléron” se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres au sein de l’Ile d’Oléron. L’Ile est située dans l’océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime, à 70 km de la Rochelle. Entre la vue de la plage depuis ta future chambre, les couchers de soleil à couper le souffle, ou encore la grande pinède de 4 hectares, c’est l’endroit qu’il te faut où tu pourras vivre de superbes vacances ! A ses alentours, se trouve le fameux Fort Boyard, fort mystérieux posé au milieu de la mer, où tu verras peut-être Passe Partout, une tête de tigre ou encore le célèbre maître des énigmes, le père Fouras. En somme, le Moulin d’Oléron sera le lieu parfait pour tes vacances !

D’une capacité de 160 lits répartis dans 4 pavillons de plain-pied, le centre est composé au total de 7 bâtiments. Une partie indépendante avec des tentes marabouts accueillera les jeunes de 15 à 17 ans. Tu seras dans une chambre avec d’autres jeunes de ton âge, dans des chambres allant de 2 à 6 personnes. Ne t'inquiète pas, tu seras avec d’autres enfants en fonction de tes besoins et de tes affinités. « Fort Boyard » et « L’Ile d’Aix » seront les deux bâtiments où les enfants séjourneront. Des salles de jeux ainsi que des blocs sanitaires rénovés sont présents au sein de ces deux espaces. Le centre dispose d’une piscine, d’un mini-golf, d’un terrain multisports, d’une aire de jeux, d’une salle polyvalente, d’une infirmerie et d’une salle de restaurant. En d’autres termes, des équipements au top pour des vacances au top.

L’EQUIPE D’ENCADREMENT

Une directrice, son adjoint, et son équipe d’animateurs super motivés seront présents tout au long du séjour. Un animateur aura en moyenne 10 à 12 enfants à sa charge en fonction des tranches d’âges, activités, etc. Évidemment, les animateurs, quel que soit le moment de la journée, seront toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

L’ALIMENTATION

Les repas sont préparés par le cuisinier du centre, équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d’écoute et d’échange entre les jeunes. C’est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables…
Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n’ont pas d’incidence sur l’organisation collective.

LE RYTHME DE VIE ET L’HYGIENE

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h afin de s’adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d’activité matinale. Le coucher s’effectue après la veillée, à une heure adaptée en fonction de la fatigue du groupe. Concernant l’hygiène, le temps des douches est effectué chaque jour avant le dîner. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. En complément, l’assistante sanitaire veille sur l’hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux …
Chaque journée sera préparée par l’équipe d’animation pour profiter au maximum de la colo. Bien-sûr les journées proposées seront adaptées en fonction des envies de chacun, en intégrant les superbes activités extérieures au centre.

LE LINGE

Pour les séjours de 7 jours, le linge n’est pas lavé sauf en cas d’accident. Pour les autres séjours, le linge est lavé régulièrement. Malgré l’attention qu’on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

SANTE

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant. Peu importe l'importance du traitement, sans ordonnance, il sera impossible pour l'assistante sanitaire d'administrer un médicament.

LE TRANSPORT

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ. En fonction de votre ville de départ, le trajet se fera en train jusqu'à la gare de la Rochelle. Puis un car vous attendra pour que vous puissiez vous rendre au centre. Pour les départs de région la Rhône-Alpes, le transport s'effectue en car de nuit.

ARGENT DE POCHE

L'argent de poche sera vérifié par l'animateur au moment du départ. L'enveloppe sera remise dans la valise de votre enfant et récupérée par l'équipe de direction en arrivant sur le centre. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants.

OBJETS DE VALEUR

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3…) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Nous proposons aux jeunes s'ils le souhaitent et si le temps nous le permet de vous écrire une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. **N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse.** Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TELEPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone c'est possible. Armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées du fait de la durée de certains appels entre les enfants et leurs parents (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur).

Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement en fonction de la tranche d'âge de son séjour. Le but étant qu'ils profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. **Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.**

AVANT LA COLO

Le/la directeur/trice publiera sur le BLOG “la lettre aux enfants”, ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le/la directeur/trice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

LE JOUR DU DEPART

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d’inventaire (à mettre dans la valise)
- Test d’aisance aquatique

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu’elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d’accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l’autorité parentale, c’est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d’assurance individuelle accident et responsabilité civile.

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant : ……..

FICHE TROUSSEAU

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE A L'ARRIVEE	INVENTAIRE AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
TEE-SHIRTS, POLOS	8				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEET dont 1 chaud	4				
SHORT, BERMUDA OU PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE OU JUPE (facultatif)	1				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS (pour la plage et balade)	1				
GOURDE	1				
SANDALETTES PLASTIQUES ou veilles baskets (ex : balade sur rocher, voile...) facultatif	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon, shampooing, brosse ou peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier	1				
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo	1				

PASSE NAUTIQUE

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :
……..……

Date du séjour : Du ..... Au .....

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.
Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.
Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)
……

Titulaire du diplôme :
……..……..……..…….

Date de délivrance du diplôme :
……..……..……..……..……..

Certifie que l'enfant
…….....

Né(e) le ……..…… / ……..…… / ……..……

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à …….. le……..

Cachet et signature :